

pectueuse reconnaissance qu'elle peut inspirer à un bon cœur et que nous n'oublierons rien, ni moi ni ma communauté, pour soutenir la bonne opinion que Votre Grandeur en a conçue et répondre à tout ce qu'elle attend de notre soumission. La construction d'une église paroissiale m'a toujours paru également nécessaire et digne du zèle de Votre Grandeur qui ne laisse aucun vide dans tout ce qui regarde son ministère; le choix même d'un placement étant légitimement réservé à la qualité de seigneur et de prélat, loin de balancer un moment sur la déférence à ses ordres et à ses intentions, nous avons, Monseigneur, applaudi au dessein qu'elle a formé d'agrandir l'église et le presbytère. Mais puisque Votre Grandeur m'ordonne de lui dire mon sentiment, je le ferai avec un respect et une soumission aveugle. Il m'a paru que le transport de l'église plus avant dans le bourg du côté de la ville serait plus avantageux et aux pasteurs et aux fidèles : par là l'église, que quelques-uns disent être au milieu de la paroisse, et que tous doivent convenir être éloignée des paroissiens, se trouverait au milieu de la foule : les deux seules églises destinées au service de tous ne seraient pas confondues par leur proximité ni inaccessibles tout à la fois devant les inondations du Rhône, qui sont devenues familières depuis que son lit est écarté de la ville, et dont actuellement je suis occupé depuis plusieurs mois à réparer les désordres, et par là serait dissipée l'idée d'une dépense outrée pour les payer dont on se sert pour alarmer les paroissiens et traverser les pieuses intentions de Votre Grandeur. Car le prix de l'acquisition qu'il conviendrait faire serait beaucoup au-dessous de la dépense que la situation du Lion d'Or tire après soi, et serait en tout cas compensé par le prix de sa vente ou de son loyer. Voilà, Monseigneur, dans une simplicité et